

le LIEN de Landiras

LETTRE D'INFORMATION
ET DE NOUVELLES

JANVIER 2021



Sommaire

◆ Vie municipale

Journée nationale de commémoration.....	p2
Vie locale et tourisme.....	p2
Nouveaux outils de communication	p3
Questions/Réponses.....	p3
Piste de Boiste.....	p4
Travaux quartiers Pelotte et La Couleyre	p4
La maison Dagut enfin réhabilitée	p5
Votre municipalité.....	p6
Conseil Municipal du 1 ^{er} septembre.....	p6/7
Noël 2020	p7
Remise de diplôme	p7

◆ Cadre de vie

Quelques règles à respecter à vélo	p8
Le brûlage des déchets verts.....	p8
Améliorer ses défenses immunitaires.....	p8
Promesses publicitaires...p8	
Se faire dépister près de chez soi ?	p9
Minnity : le futur outil des aides à domicile.....	p9

◆ Vie associative

Le Bivouak'	p10
La Clef Bleue	p10
AGRL	p11
Proverbe gascon.....	p11

◆ Divers

Portrait de Chantal Sourbet.....	p12
----------------------------------	-----

Histoire de quartier : Artigues

Au milieu du quartier d'Artigues (signifiant « terres défrichées »), se trouve un espace vert commun que l'on appelle notamment un « arial », ou plus localement un « padouen » (lieu devant la porte).

L'airial est un espace collectif sur lequel s'effectuait jadis le dépiquage des céréales et qui servait de parcours aux animaux des habitants.

Parfois appelée place d'Artigues, ou encore place de l'airial, cette étendue de verdure est également au centre de l'histoire d'Artigues, année après année.

Lors du processus de dénomination et de numérotation de ses voies, la commune a choisi d'appeler cet arial la place de *La Montmartroise*.

Et en voici quelques explications, tirées de l'histoire de la vie rurale de ce quartier !

Entre les années 1946 et 1975 environ, une fête annuelle se déroulait sur cet arial le troisième dimanche de septembre. Elle réunissait notamment les quartiers d'Artigues, de Boiste et de Darricaud. En raison de sa localisation en hauteur par rapport au bourg de Landiras, cette fête se nommait « La Montmartroise ». D'ailleurs un petit bistrot de quartier, le « Chat Noir », allusion à celui de Montmartre, permettait de goûter le premier vin nouveau.

On pouvait assister à une course aux ânes l'après-midi, puis bals et retraites aux flambeaux rythmaient les soirées aux sons des fanfares ou cliques des environs, tous les ans.

*Source : Livre « Si Landiras m'était conté... Balade au cœur d'un village d'Aquitaine » - Coédition les éditions *Fragile* et l'association *Landiras et son Histoire*.

Jean-Philippe Dulou et Nicolas Mercier



Édito du Maire

Chères Landiranaïses, Chers Landiranaïses,

Au début de l'année 2021 je ne pourrai comme les autres années, vous présenter de vive voix les vœux de la municipalité au cours de l'habituelle cérémonie qui est pour moi à la fois un plaisir et une tradition.

Une année chasse vite la précédente avec son cortège de bonnes et mauvaises nouvelles et l'année 2020 n'a pas dérogé à cette règle surtout vis-à-vis des mauvaises nouvelles, mais restons positifs : notre village n'a été que très légèrement impacté par le virus et je m'en réjouis.

Cela étant dit, cette année passée a vu tout de même quelques réalisations, comme :

- la **réfection du chemin rural et la piste DFCI de Boiste à Saint Michel de Rieufret**,
- la **réhabilitation de l'immeuble Dagut** en 5 appartements pour les jeunes travailleurs,
- l'**installation d'une nouvelle aire de jeux** autour de l'école,
- la **continuité de la réhabilitation de la chapelle de Brax** et qui se terminera par la pose des vitraux,
- un **bassin de rétention de récupération des eaux pluviales à Biagaut**,
- le choix d'un cabinet d'étude hydrologique en vue de **minimiser les conséquences de la pluviométrie importante sur le village et ses quartiers**,
- la **réfection des façades d'un bâtiment de l'école et de la mairie**,
- la **réhabilitation de l'ancienne Poste** en logements.

2021 verra vraisemblablement une amputation des dotations et donc un budget revu à la baisse. Nous le gérons comme nous l'avons toujours fait, avec sagesse, en bon père de famille selon la formule consacrée et bien évidemment sans hausse exagérée des taxes locales restantes.

Tout cela pour vous dire que certains projets et notamment les travaux d'entrée de bourg de la RD 11, prendront un peu plus de temps, mais notre volonté reste intacte et nous le ferons.

Au seuil de cette nouvelle année je remercie toute celles et ceux qui, malgré la pandémie, continuent à s'impliquer dans la vie communale au travers des différentes institutions et associations.

C'est une composante essentielle dans notre vie de tous les jours et face au Coronavirus, elle permet la continuité de l'action municipale. Continuons à nous battre contre les difficultés et à travailler ensemble pour le bien de tous.

Je souhaite qu'au cours de cette nouvelle année nous arrivions à endiguer la contamination de la COVID 19.

En attendant, **Bonne Année** à tous et surtout protégez-vous.

Bien à vous.

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les « morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la Ministre des armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la *Grande guerre* est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste Thin, soldat de deuxième classe et pupille de la nation, dépose un bouquet d'œillet blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse ... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le *Soldat inconnu*.

Le 11 Novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la *Flamme du souvenir* veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du *Soldat inconnu* est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France. Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle

vit dans l'œuvre de Maurice Genevoix qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice Genevoix n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Épargés, en écrivain et en porte-étendard de « Ceux de 14 ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

Huit millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 Novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 Novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.



Vie locale et tourisme



La vie d'une commune est un tout. Pour qu'elle soit harmonieuse, elle doit être animée, dynamique et rythmée par le partage et l'échange.

C'est ce que les élus de Landiras ont à cœur chaque jour, en veillant à développer et à entretenir de manière raisonnée des projets communaux.

Conscient que la vie associative et les acteurs de la vie économique de Landiras ont été mis à mal avec cette crise sanitaire, le Conseil Municipal souhaite encore plus que jamais être un levier au maintien de leur activité.

N'ayant pas la compétence du soutien économique pour bon nombre d'entre eux, la municipalité a pour projet de recenser tous les acteurs de la commune, quelle que soit leur catégorie socio-professionnelle, culturelle ou associative.

Une fois ces acteurs recensés, la commune mettra en place des outils de communication adaptés (annuaires professionnels, dépliants touristique et culturel), des panneaux directionnels (partiellement pris en charge), des rubriques dédiées dans le futur site de la mairie.

Les élus en charge de la *Vie Locale* pourront ainsi faire les relais d'informations ou de projets spécifiques d'accompagnement créés par les institutions compétentes de la Communauté de Communes *Convergence Garonne*, de l'Office du Tourisme du territoire, du Département, de la Région...

Pour ce faire, il est souhaité que chacun de ces acteurs économiques se fasse connaître au plus tôt, s'ils n'ont pas encore été contactés en direct par un mail de la Vie locale de Landiras adressé par M^{mes} Vega et Bolmont : vielocalelandiras@gmail.com

Florence Bolmont et Cécile Véga

De nouveaux outils de communication pour Landiras ! 🗨️

Pour ce nouveau mandat, le Conseil Municipal s'est doté d'une commission Communication/Vie locale/Tourisme avec des élus très investis et motivés !

Parce que la communication est le lien indispensable à la relation de chacun et l'échange entre tous, il est primordial de veiller à avoir les bons outils, à des coûts raisonnables et maîtrisés, pour que l'information passe et circule auprès des Landiranaï(es), voire au-delà. Les élus présents dans cette commission se sont répartis les outils de communication déjà existants entre eux. Ils ont souhaité, et ce dès le début de la campagne électorale, revoir certains outils de communication de la commune afin de soit les performer (site internet, le lien municipal), soit les compléter, ou même encore en créer.

► Ce qui a déjà été réalisé depuis la mise en place du nouveau Conseil Municipal

Nouvelle charte graphique pour le *Lien municipal* et la carte agenda. Comme vous avez dû le remarquer, le lien municipal s'est paré de nouvelles couleurs, d'une nouvelle présentation.

Édité à près de 1 000 exemplaires tous les trimestres et distribué dans les boîtes aux lettres de chaque foyer, aujourd'hui il est co-écrit, co-construit par deux référents principaux.

Afin que la gestion des articles et échanges soit encore plus simplifiée, le lien et la carte agenda possèdent désormais leur propre boîte mail.

Vous pouvez d'ailleurs d'ores et déjà adresser vos suggestions d'articles pour le prochain lien à leliendelandiras@gmail.com (date butoire des envois le 05/03/2021).

► Ce qui est en cours de réalisation ...

Après un audit scrupuleux du site internet de la mairie, il a été décidé de refaire cet outil de communication digital, de le rendre plus lisible, plus agréable et fluide, et surtout, plus accessible même aux personnes malvoyantes !

Un comité de pilotage dédié s'est créé entre élus de la commission Communication, le développeur et Monsieur le Maire pour valider chaque étape de sa conception.

La livraison de ce nouveau site est prévue pour le courant du premier trimestre 2021.

► En projection : création de nouveaux outils de communication

Parce qu'il n'existait pas sur la commune, la commission Communication et la commission Vie Locale travaillent de concert à la création d'un annuaire professionnel des acteurs économiques de Landiras. Pour cela, deux élus de ces commissions sont parties à la rencontre des entrepreneurs afin de les recenser et collecter les informations relatives à leur activité. Cet annuaire sera publié et distribué en avril 2021.

Pour les acteurs économiques de la commune, si vous n'avez pas encore été contacté pour y figurer, faites-vous connaître dès maintenant. Écrivez à : vielocalelandiras@gmail.com.

À venir aussi, un emplacement dédié dans le hall de la mairie et exclusivement réservé aux acteurs de la vie économique de Landiras. Ils pourront y laisser leurs cartes de visite ou leurs informations promotionnelles.

Ces outils de communication sont complètement pris en charge par la mairie, de la conception à la distribution. Ils ont pour but de valoriser, d'informer, de faire découvrir chaque acteur du bourg et de ses alentours, d'échanger sur la vie communale. D'autres outils sont en projet pour 2021/2022, plus axés sur le tourisme, la culture, le patrimoine. N'hésitez pas à nous faire des suggestions : nous étudierons avec plaisir vos propositions.

Florence Bolmont



QUESTIONS/RÉPONSES

Il arrive quand le supermarché ?

Le permis de construire a été attaqué en justice (concernant les terrains). Tout est suspendu à cette décision que nous attendons depuis des mois. Nous ne pouvons pas accélérer la procédure.

L'entretien des fossés est-il correctement fait ?

La commune entretient les fossés du domaine public. Ceux de Pouton jusqu'au Ruisseau du Pin ont été curés fin octobre.

La commune peut-elle soutenir les entreprises et associations face à la crise économique ?

Si le Maire avait autorisé des commerces ou entreprises à ouvrir pendant le confinement, ceux-ci auraient risqué des contrôles, une amende, 6 mois de fermeture administrative... Concernant les entreprises, une mairie ne peut pas verser d'aide (c'est de la compétence de la Communauté de communes), elles sont quand même rencontrées par des élus pour savoir comment elles se portent et quel soutien la commune peut leur apporter. Les associations - qui reçoivent déjà des subventions annuelles - sont aussi entendues et pourront être soutenues dans certaines conditions.

Il n'y a pas eu de fête de Noël pour les enfants ?

Non, à cause des interdictions de rassemblement, mais des bons cadeaux (offerts par le CCAS et l'association *Vivre Ensemble*) ont été donnés aux enfants dont les parents en ont fait la demande.

Et le repas des anciens ?

Annulé mais remplacé par un colis de Noël livré à domicile.

Les gens du voyage vont-ils rester encore longtemps ?

L'accueil des gens du voyage sur une grande aire dévolue à cet effet est une compétence de la CDC qui n'a pas pris pour le moment de décision définitive à ce sujet, ce qui laisse les communes sans solution et surtout sans soutien des autorités préfectorales ou policières.

C'est aussi la raison pour laquelle les nombreuses demandes de quitter les lieux que le maire leur a faites continuent à rester sans effet.

La municipalité prévoit d'aménager la place de la salle polyvalente et ses accès. Elle compte en profiter pour modifier les alimentations d'électricité et d'eau afin d'empêcher toute installation sauvage.

Pourquoi la commune ne répare pas les abris bus ?

La Région, chargée du transport scolaire, détermine le lieu d'implantation des abribus et propose aux communes des dotations d'équipement à raison d'un abribus par an environ. Celui des Loups a été voté par la Région en novembre et sera implanté en début d'année. Celui du Pit-chou est inscrit au budget de la commune et sera implanté par elle prochainement.

La gestion et l'entretien des abris-bus, compliquée car différemment répartie entre la commune et la région sera expliquée plus précisément dans un prochain Lien.



Mise aux normes de la piste empierrée n°24 de Boiste

Des travaux sont en cours pour la mise aux normes de la piste DFCI n°24 de Boiste rejoignant la piste DFCI n°28 d'Artigues à Saint-Michel-de-Rieufret.

Cette piste, très fréquentée, a vu son état se dégrader ; elle nécessite des travaux d'urgence.

Sous l'impulsion de la DFCI de Landiras, la *Fédération girondine des associations syndicales autorisées de défense des forêts contre l'Incendie* a été saisie pour assurer le montage et le suivi du dossier ; l'enveloppe financière prévue au budget avoisine les 100 000 €.

Les aides obtenues pour ces projets d'infrastructures de défense des forêts contre l'incendie s'élèvent à 80 %, la commune de Landiras participe au restant, soit 20 %.

Ce chantier de grande ampleur a été confié à la société *Espugny* : réhabilitation de 2400 m de piste, curage de 4800 m de fossés, changement de 70 buses, etc.

À partir du 5 novembre 2020 et jusqu'au 31 mars 2021, la circulation sur cette piste est interdite : les usagers sont invités à la patience et au respect du travail réalisé.

Jean-Philippe Dulou

Travaux de voirie : quartiers Pelote et La Couleyre

Des travaux de réfection de voiries ont pris fin au mois d'octobre, sur le chemin rural n°28 desservant le quartier Pelote, et sur la voie communale n°12 desservant le quartier de La Couleyre.

À Pelote, il a été réalisé un enrobé sur la totalité du chemin rural ainsi que sur les entrées d'habitations, et la création d'un espace de retournement pour permettre au camion de ramassage des ordures ménagères de faire demi-tour sans encombre. Les bas-côtés ont été retravaillés avec la mise en place de terre végétale.

Même opération à La Couleyre, en partie sur la voie communale, avec un reprofilage de la voie existante, la mise en œuvre d'un enrobé de la route départementale RD116 jusqu'aux premières maisons, et de la remise à niveau des bas-côtés en terre végétale.

Ces travaux ont été réalisés sous maîtrise d'œuvre du bureau d'études *Azimut* et par l'entreprise *Pépin-Colas*.

Pour 2021, nous prévoyons la continuité des travaux vers le quartier Carpoula via la route du quartier le Druc.

Bruno Trenit et Nicolas Mercier



La maison Dagut enfin réhabilitée



Cet immeuble d'une superficie de 365 m² était la résidence principale de Roger Dagut, maire de la commune de 1919 à 1965 ; il abritait aussi l'épicerie tenue par madame Dagut, sa femme, et jouxtait la boulangerie et le fournil (sa haute cheminée est encore visible) que faisait fonctionner Roger Dagut lui-même, boulanger de son état.

En 2007, sa famille souhaite que la municipalité en devienne propriétaire pour la somme de 160 000 € ; ce choix est fait en décembre de la même année avec le projet d'y étendre les services municipaux voire d'y implanter une médiathèque.

Mais en mars 2008, année électorale, la nouvelle CDC qui a pris la compétence *Lecture publique* fait le choix d'une médiathèque intercommunale située à Podensac.

La maison Dagut est vétuste, la nouvelle municipalité de Landiras, conduite par J-M. Pelletant doit la protéger et surtout la mettre hors d'eau en investissant 48 000 € dans la réhabilitation complète de la toiture. Un premier projet de 3 logements sociaux proposé par le Conseil Départemental ne persuade pas les élus en place ; l'immeuble servira ensuite pendant plusieurs années au stockage des archives.

En 2015, l'opportunité pour la commune

d'acquérir l'immeuble Cabireau, en bien meilleur état, afin d'y implanter un tiers lieu, conduit le Conseil Municipal à mettre en vente la maison Dagut.

Peu d'acquéreurs potentiels et surtout des propositions bien en dessous du prix fixé : la municipalité renonce.

En 2017, le sous-préfet, M. Suzanne, en visite à Landiras, émet le souhait que les communes investissent dans des logements pour les jeunes travailleurs et promet son soutien financier dans la transformation de l'immeuble Dagut.

Conseillée par le Département, via son cabinet *Gironde Ressources*, et soutenue aussi financièrement par lui, la commune opte pour la réalisation sur 2 tranches, de 5 logements, confiée au maître d'œuvre *Soliha* et son représentant M. Arsandeau. En janvier 2019, la ministre de la cohésion des territoires, M^{me} Gourault, vient à Landiras apporter son soutien à la 2^e tranche.

Le montant total de cette réhabilitation s'élève à 439 671 € HT (la TVA étant récupérée par la commune).

Grâce aux subventions de l'État via la DSIL (153 680 €) + celle du Conseil Régional (47 320 €) + celles du Conseil Départemental (70 800 €), soit au total 271 800 €

(61,80 % du projet), la commune a pu réaliser ces logements sociaux avec un autofinancement de 67 871 € et un emprunt de 100 000 €.

L'aboutissement de ce projet ne pourra pas être qualifié de « long fleuve tranquille » : entre les hésitations devant la destinée du bâtiment, sa mise hors d'eau, le montage des dossiers, l'attente des subventions, les aléas de la rénovation (découverte de murs porteurs en torchis) et enfinles freins dus à l'épidémie.

La commune peut quand même être fière de la création de ces 5 logements à destination des jeunes travailleurs dont la gestion locative a été confiée à l'agence du Ciron implantée sur la commune.

Des logements esthétiques, fonctionnels, isolés thermique et phonique où les matériaux naturels ont été privilégiés et dont les loyers mensuels s'échelonnent de 170.28 € pour le studio à 341.62 € pour un T2 de 58 m².

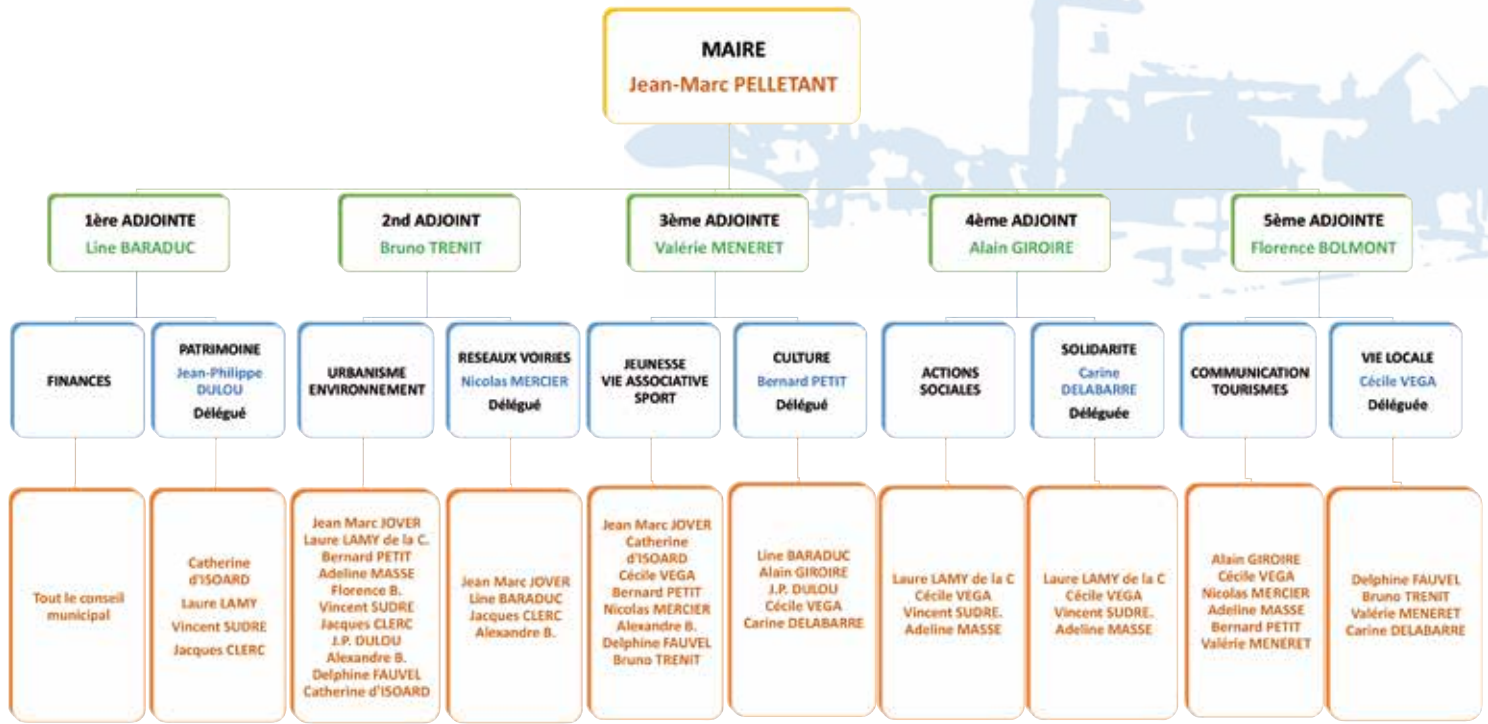
Après l'immeuble Cabireau (*Bivouak*), la salle du Conseil, la mairie, cette réhabilitation s'inscrit aussi dans un « relooking » des façades des bâtiments communaux au profit du respect de la mise en valeur de l'église Saint-Martin.

Line Baraduc



Votre municipalité

Comme vous le savez, la nouvelle municipalité de Landiras présidée par monsieur Pelletant est composée de 19 élus municipaux. Parmi eux, 5 adjoints travaillent aux côtés du Maire sur les grands dossiers, secondés à leur tour par des Conseillers Délégués. Les autres Conseillers Municipaux sont à leur tour répartis dans chaque commission. Les commissions sont des temps de travail spécialement dédiés à l'avancement des dossiers, à l'élaboration de projets. Pour mieux comprendre l'organisation de la municipalité et la distribution de chaque élu dans chaque commission, voici la présentation des rôles de chacun d'eux sous forme d'un organigramme.



Quelques décisions du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 2020

Résumé des décisions par Line BARADUC

◆ Achat du lot N° 3 de la zone d'activités de Coudannes

Monsieur le Maire explique que, régulièrement sollicité par les opérateurs de téléphonie mobile pour l'implantation de leurs antennes sur la commune, il est difficile de s'opposer à ces demandes dont l'objectif est l'extension de la couverture très haut débit 4G fixe ; un récent refus a d'ailleurs conduit la commune devant le tribunal administratif.

Pour faire face à ces désagréments et maîtriser l'implantation de ces équipements sur le territoire, Il suggère que la Commune de Landiras se porte acquéreur d'un lot sur la zone d'activités de Coudannes afin de proposer ce terrain aux opérateurs, pour l'implantation des futures antennes de téléphonie mobile. Ce lot pourra être aussi utilisé pour l'implantation des futurs ateliers municipaux.

La Communauté de Communes *Convergence Garonne* gestionnaire de cette zone, sollicitée à cet effet, propose la vente du lot N°3 d'une superficie de 2 562 m² au prix de 16 € HT le m² soit 40 992 € HT + 3 988.22 € de TVA sur marge soit 44 980.22 € TTC.

L'aide à l'investissement du Département de la Gironde sera sollicitée, ce projet étant éligible à la subvention de 20% au titre de l'acquisition foncière.

Le plan de financement serait le suivant sur le coût HT :

Subvention attendue du Département	8 198.00 €
Autofinancement.....	32 794.00 €
TOTAL	40 992.00 €

◆ Désignation de l'agence gestionnaire des locations de l'immeuble Dagut

Une consultation a été faite auprès de trois agences immobilières, susceptibles de gérer la location des 5 appartements restructurés par la commune dans l'ancien immeuble Dagut.

Au vu des éléments recueillis, permettant d'analyser les offres remises par ces agences, il s'avère que l'agence du Ciron domiciliée 34 avenue Aristide Briand à Barsac est apparue la mieux-disante, répondant aux attentes de la commune en matière de recherche des futurs locataires, rédaction des baux, état des lieux, constitution des dossiers APL, garanties des impayés et suivi des loyers.

◆ Cession à la commune par M. Latrille, de la parcelle D 2228

M. Michel Latrille, propriétaire lieu-dit « Grand-Boiste » à Landiras propose la cession à la commune de la parcelle D 2228 pour l'euro symbolique.

Considérant que cette parcelle longe le CR N°62 du Petit-Boiste, M. Latrille, lors de cette transaction, sollicite de la part de la commune la réalisation du busage du fossé, tout au long de la parcelle D 2228 avec la création d'un regard au niveau de l'exutoire des eaux pluviales de la maison sise sur la parcelle D 2219.

Le Conseil Municipal accepte cette cession ainsi que la réalisation et la prise en charge financière des travaux de busage dans le fossé longeant cette parcelle.

◆ Création d'une nouvelle voie

Afin de compléter la délibération en date du 27 novembre 2018 portant sur la numérotation et la dénomination des voies communales, il y a lieu d'identifier la voie qui dessert de nouvelles habitations implantées lieu dit les Cabiros. Le Conseil Municipal décide de dénommer *Chemin de Péchin* la voie qui part de la rue du Four à Pain et qui suit le chemin rural n°23 de Péchin.

◆ Désignation des référents communaux titulaires PLUi et suppléant

L'élaboration du PLUi appelle une implication et un portage politique fort de l'ensemble des élus locaux qui souhaitent unir leurs efforts pour élaborer une stratégie de développement du territoire. La charge de gouvernance adoptée par la Communauté de Communes *Convergence Garonne* en 2017 implique la désignation d'élus communaux référents, dont les missions seront les suivantes :

- assurer le rôle de relais entre l'échelle communale et intercommunale,
- participer aux travaux et aux instances d'élaboration du PLUi, à minima à la Commission Urbanisme,
- être informés sur l'avancement du PLUi, sur les retours d'études réalisées, etc.,
- faire remonter des points de vigilance ou des points d'arbitrage.

Ces élus référents sont désignés par le Conseil Municipal, au nombre de 2 titulaires par commune et d'1 suppléant, soit pour Landiras :

Titulaires :

- M. Jean-Marc Pelletant
- M. Bruno trenit

Suppléante : M^{me} Line Baraduc.

◆ Désignation des 2 délégués chargés de la gestion du marché communal

Le marché communal créé en 2003 se déroulait sous la gestion de M. Pierre Dufour, ancien conseiller municipal et dont le mandat a pris fin en mai 2020.

Il est donc nécessaire de procéder à son remplacement et M. le Maire propose que cette tâche soit accomplie par 2 délégués : M^{me} Cécile Vega et M. Nicolas Mercier pour assurer la gestion du marché communal (attribution des emplacements, contrôle de la présence des commerçants, dépôt des données en mairie pour facturation trimestrielle).

Un Noël 2020 particulier ... >

D'habitude, nous clôturons l'année par les traditionnels arbre de Noël du CCAS et le repas de nos anciens avec une ambiance musicale qui permet à certain(e)s d'esquisser des pas de danse. Mais la COVID-19 en a décidé autrement. Les mesures barrières imposées ne nous ont pas permis de présenter un spectacle pour les enfants, ni de réunir nos aînés dans la convivialité.

Néanmoins, nos anciens n'ont pas été oubliés. Celles et ceux âgés de 70 ans et plus ont tous reçu un colis de Noël, distribué à leur domicile par des bénévoles et des élus. Merci à eux.

Il en a été de même pour les enfants. Celles et ceux dont les parents les avaient inscrits à notre demande, ont reçu un bon cadeau au foyer municipal le jeudi 10 et vendredi 11 décembre 2020, offert conjointement par le CCAS de Landiras et l'association *Vivre Ensemble* que nous remercions vivement.

Le Père Noël, malgré son grand âge, a bien voulu se déplacer. Les enfants ont pu le voir, lui parler longuement et faire quelques photos en respectant la distanciation imposée.

Alain Giroire



Félicitations et honneur aux jeunes diplômés >



Initiée par René Redon, Maire de la commune de 1971 à 1989, cette cérémonie des récompenses qui a lieu chaque année le jour du 11 Novembre n'a pas pu être mise en place cette année pour cause de crise sanitaire et donc de distanciation sociale.

Ce sont 40 jeunes diplômés, de tous les niveaux, qui ont été conviés à se signaler en mairie pour que la tradition perdue malgré les aléas : du brevet des collèges au baccalauréat, des diplômes techniques aux diplômes supérieurs, tous les mérites seront récompensés par un bon d'achat culturel de 30 €.*

Ils peuvent être fiers de leurs parcours et de leurs résultats qui récompensent plusieurs années d'effort.

Certains sont déjà allés vers d'autres études ou ont choisi de nouveaux horizons pour bâtir leur carrière professionnelle.

La commune de Landiras a toujours eu une haute vision de l'école et a toujours mis tout en œuvre, dès l'école maternelle, pour faciliter la tâche des enseignants et permettre à tous de réussir. C'est pour cela qu'elle-même est très fière des résultats des enfants du village.

Félicitations aux heureux diplômés ! Félicitations aussi aux parents qui ont soutenu, supporté, enduré, etc. !

*les bons d'achat sont à retirer en mairie depuis le 1^{er} décembre

Line Baraduc

Adeptes du vélo, quelques règles à respecter pour votre sécurité

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous déplacer en vélo.

La fréquentation cyclable a bondi de 30 % du 11 mai au 30 septembre 2020 par rapport à la même période en 2019. La mortalité cycliste connaît elle aussi malheureusement une augmentation, avec 27 % de tués en plus depuis 2010 (source Service Public France).

Aussi, il est bon de rappeler les règles de sécurité qui s'imposent lorsque nous utilisons notre bicyclette.

Les règles énumérées ci-après concernent la circulation en vélo hors agglomération, applicables dans notre commune et ses alentours.

Il faut adopter un équipement et un comportement visibles :

- il est obligatoire de porter un gilet jaune rétro-réfléchissant la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante. Toutefois, il est recommandé d'en porter un en toute circonstance, même en plein jour ;
- lorsque vous tournez, tendez votre bras dans la direction que vous souhaitez prendre. Si vous devez vous arrêter, levez

vos bras vers le haut ;

- Ne portez pas à l'oreille des écouteurs, des oreillettes ou casque audio ou ne tenez pas votre téléphone en main ;
- Ne roulez pas après avoir bu trop d'alcool. Au-delà de 0,2 mg/l d'air expiré, c'est interdit et passible d'une amende ;
- Le casque est obligatoire pour tous (enfants, adultes, passagers). Il doit être attaché ;
- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières et les gravillons ;
- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment ;
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer ;
- En groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne ;
- En groupe de plus de 10 personnes, se scinder.

Alain Giroire

Le brûlage des déchets verts

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (tonte de pelouses, feuilles mortes, taille de haies et d'arbustes, élagages, débroussaillage et autres) et des déchets ménagers est interdit, toute l'année, y compris dans un incinérateur de jardin.

Cette règle est régie par l'article 84 du Règlement sanitaire départemental (RSD), et par arrêté préfectoral du 23/12/1983 (en Gironde).

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier (article 131-13 du nouveau code pénal).

Outre la gêne du voisinage générée par les odeurs et la fumée, ainsi que par les risques majeurs d'incendie, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules, qui véhiculent des composés toxiques et cancérigènes (hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et autres).

Des solutions existent :

- La collecte en déchetterie
- Le broyage
- Le paillage
- Le compostage

Protégez votre santé et votre environnement, ne brûlez pas vos déchets verts et ménagers à l'air libre !

*Les règles pour les professionnels ne sont pas détaillées dans cet article, qui ne concerne que les particuliers
*Source : ARS Nouvelle-Aquitaine (www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/brulage-dechets-verts).

Nicolas Mercier

Pour bien démarrer 2021

5 conseils simples et accessibles améliorant nos défenses immunitaires



- 1 Bien dormir**
- 2 Manger équilibré et varié** : des produits frais (source de vitamines et minéraux), des légumes fibreux et des produits fermentés comme des yaourts et fromages (source de probiotiques, pour la flore intestinale).
- 3 Hydrater son corps** : 1 à 2 litres d'eau par jour.
- 4 Exercer une activité physique régulièrement**. Même une simple marche de 30 minutes en plein air est déjà bénéfique.
- 5 Trouver des activités ou moments de plaisir et de joies** (source d'endorphines, positives pour le fonctionnement psychique et physiologique). Détendez-vous tout simplement !

Adeline Massé

Vous recevez des promesses publicitaires dans votre boîte aux lettres...

En cette fin d'année 2020, jamais autant de consommateurs ont dénoncé recevoir des promesses publicitaires. Les associations de défense des consommateurs préconisent de refouler systématiquement les plis publicitaires, sans les ouvrir, en mentionnant sur l'enveloppe « refusé - retour à l'expéditeur ».

TEST PCR - Où se faire dépister près de chez soi ?

Vous présentez des symptômes du Covid-19 ?

Vous avez été en contact avec une personne malade ?

Vous êtes asymptomatique et vous voulez savoir si vous êtes atteint ?

Voici tous les lieux de dépistage autour de vous :

CH Sud Gironde - Site de Langon

1 rue Paul Langevin
33212 Langon cedex
05 56 76 34 01 ou 05 56 76 57 57
(service drive COVID)

LBM Laboratoire Val de Garonne

ZI de Dumes
6 rue Condorcet
33210 Langon
05 57 98 06 07

LBM EXALAB Langon

Général Leclerc
74 cours du Général Leclerc
33210 Langon
05 56 63 38 55
RDV sur doctolib.fr

LBM EXALAB Portets Graves

29 route de Graves
33640 Portets
05 56 67 23 64
RDV sur doctolib.fr

LBM EXALAB Béguey Libération

71 avenue de la Libération
33410 Béguey
05 56 62 67 71
RDV sur doctolib.fr



Les tests virologiques (RT-PCR) par prélèvement nasopharyngé de dépistage du Covid-19 sont réalisables sans ordonnance et sont pris en charge intégralement par l'Assurance maladie.

Afin d'alléger les files d'attente devant les laboratoires, il est possible de télécharger le formulaire de renseignements afin de le remplir avant le rendez-vous.

Rappel : En cas de symptômes ou si l'on a été identifié comme cas contact, il faut rester confiné à son domicile et respecter rigoureusement l'ensemble des mesures barrière en attendant les résultats du test.

Alain Giroire

MINNITY : le futur outil des aides à domicile de Landiras



Minnity

Minnity : fin de l'expérimentation

Rappelez-vous : en juillet dernier, nous vous parlions de cette application-outil numérique créée par une start-up suédoise qui nous avait contactés afin de l'expérimenter, gratuitement, au sein du CCAS de Landiras.

Après des visio-conférences de présentation de l'application-outil et une formation de quelques minutes avec les chefs de projet, l'expérimentation a pu démarrer. Quelques aides à domicile ont accepté de tester cette toute nouvelle application et l'ont alors installée sur leur smartphone.

Grâce à la collaboration de l'équipe du CCAS de Landiras, Minnity a pu être testée dans une collectivité communale, la seule de

France, en simultané avec une association dans le nord de la France et 4 agences d'une entreprise privée située en Gironde et en Savoie.

Les aides à domicile qui ont accepté de participer à ce projet ont alors contribué à l'évolution de ce nouvel outil numérique. En effet, grâce à une utilisation quotidienne, l'ensemble des acteurs du CCAS a fait remonter ses appréciations et ses ressentis sur toutes les fonctionnalités de l'application, en évaluant la praticité de certaines, le niveau d'utilité d'autres, les améliorations à apporter, voire même la création de nouvelles fonctions.

Un test grandeur village en pleine crise sanitaire

La COVID19 n'a en rien entaché la volonté de tenter l'expérience. La crise sanitaire a juste ralenti la mise en place de ce test, obligeant tous les membres du projet à s'organiser pour la transmission des consignes et l'organisation de réunions de formation en petits groupes pour comprendre l'application Minnity.

Cette situation particulière a pu révéler la nécessité d'un tel outil en cas de distanciation individuelle, de confinement ou de mise en quarantaine. Quand l'obligation pour certains des acteurs de ce test est de privilégier le télétravail au maximum, pour d'autres de limiter les contacts avec des personnes ou de faire des réunions en respectant le nombre imposé de participants, Minnity prend tout son sens comme outil de com-

munication sécurisée entre aides à domicile pour la transmission des actes et les besoins des bénéficiaires.

Une expérimentation concluante

L'expérimentation, ponctuée de réunions hebdomadaires entre les chefs de projet, les aides à domicile et les créateurs de Minnity, a permis d'adapter et faire évoluer l'application aux besoins réels de terrain.

Cet outil a su aussi prouver son efficacité quant à la communication entre les aides à domicile et leurs managers, tout en conservant la confidentialité des échanges, l'utilité de chaque fonction intégrée, créer un lien privilégié avec leurs bénéficiaires, assurer une meilleure transmission des actions menées à leur domicile.

Bientôt la fin de l'expérimentation...

Bien que le CCAS de Landiras fut ralenti lors de la mise en place du test de Minnity, la Start-up suédoise a proposé de rallonger de quelques mois la période d'expérimentation. L'heure est donc au bilan qui est plus que concluant.

Utile et efficace, Minnity viendrait à remplacer les traditionnels cahiers de transmissions quotidiennes, réduirait le temps d'information entre les aides à domicile et leurs managers, permettrait une meilleure prise en charge des bénéficiaires, avec une communication encore plus facilitée avec leurs proches.

Florence Bolmont



2021 : Le Bivouak' toujours dans l'aventure



Tremplin pour les jeunes entreprises, le local, du nom éponyme de l'association créée en 2016, le Bivouak' est composé d'espaces équipés et conviviaux. Bureaux privés, bureaux partagés, open-space, salle de réunion et salle à manger/cuisine, répartis sur 125m² vous sont proposés à coût modéré.

Appui supplémentaire de taille, les adhérents bénéficient de la mise en relation avec les propres réseaux professionnels du Bivouak', dans une démarche de mutualisation des actions de communication et de stratégies digitales.

Le Bivouak' garde le cap

Pierre angulaire du télétravail en Sud Gironde, l'association a su mettre en place des

mesures barrières dès sa réouverture le 15 juin dernier. Diminution des surfaces d'accueil, aménagement des postes de travail, report des événements, mise en place d'un protocole strict avec registre de contact, les Bivouak'eurs (surnom des membres du bureau de l'association) assurent quotidiennement le respect de ces règles sanitaires. Une activité ralentie et toujours présente !

Le Bivouak' : priorité au télétravail

La mairie de Landiras a tranché : c'est un soutien essentiel à tous les entrepreneurs locaux pour pérenniser leur activité. Donc même pendant le second confinement l'espace de coworking est resté ouvert à celles et ceux dont le télétravail est impossible ou compliqué à mettre en place à leur domicile, voire pour rompre l'isolement social.

Les Bivouak'eurs : des pros au service des pros

Toujours enthousiaste, l'équipe a mis à profit la période de confinement pour penser à sa stratégie de développement et accélérer sa communication. D'ailleurs, elle se renforce avec le retour de Jeanne.

En service civique au Bivouak' l'an dernier, la jeune femme est désormais chargée de communication bénévole.



Le bureau prépare aussi la construction de projets adaptés aux contraintes actuelles avec ses partenaires tels que la Commune de Landiras, Cap Solidaire, la CDC Convergence Garonne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, le Bivouak' reprendra ses activités de groupes : ateliers informatique, immobilier, financier, accompagnement à la certification Qualiopi etc. Les autres rencontres interprofessionnelles attendront sans doute, quant à elles, le printemps 2021.

Infos et réservations : 06 10 85 53 69
le bivouak.com - le bivouak33@gmail.com
fb : @le bivouak

Florence Bolmont



La clef Bleue

Temps incertains...

Voilà 5 ans que nous avons pris nos fonctions au sein de La Clef Bleue. Être aux commandes de cette association est un pari assez fou tenu par quatre femmes, toutes mamans et en activité.

L'année 2020 aura marqué chacun d'entre nous et mis beaucoup à rude épreuve. La Clef Bleue n'en réchappe pas et se trouve aujourd'hui en difficulté financière comme beaucoup d'associations.

Suite au premier confinement, et les cours ayant été suspendus par contrainte, nous avons pris la juste décision de rembourser une partie des cotisations correspondant au prorata des cours non assurés par nos animateurs.

Cette somme représentant près de 10 000 € est colossale pour notre association mais nous tenions à être le plus juste possible face à nos animateurs et adhérents.

Ce début de saison a été quant à lui teinté de rebondissements, ouverture, fermeture, réticence... Le constat est aujourd'hui plus qu'alarmant pour notre association.

En effet, nous recensons un faible nombre d'inscrits, seulement 40% par rapport au

nombre d'adhérents de l'année dernière. Nous avons dû, face à cette réalité, licencier deux de nos animateurs et mettre fin à une collaboration avec un de nos prestataires, cependant nous avons décidé de garder nos autres sections même si nous n'avons pas le nombre d'adhérents requis pour le bon fonctionnement de l'association, ceci par choix et par envie de faire vivre La Clef Bleue malgré ces temps difficiles et parce que nous ne souhaitons pas baisser les bras pour nos adhérents et pour nos animateurs.

Pendant la seconde phase de confinement tous nos animateurs ont essayé de faire au mieux pour être présents auprès de nos adhérents, soit en faisant des visios en direct, soit des vidéos ou autres moyens de communication. La mise en place n'a pas été des plus simples, aussi bien pour les adhérents que pour nos animateurs. C'est pourquoi, les membres du bureau tiennent particulièrement à vous remercier, toutes et tous, pour votre implication, votre travail, votre compréhension et votre soutien.

Étant donné qu'aucune de nos manifestations n'a pu ou ne peut pas avoir lieu, nous ne rentrons pas suffisamment de fonds, les adhésions et la subvention considérable de



la mairie de Landiras ne suffiront pas à maintenir à flot l'association pour cette saison 2020/2021. Donc pour faire face à ces difficultés financières, nous faisons tout ce que nous pouvons pour essayer de récupérer de l'argent. Ainsi nous avons mis en place une cagnotte en ligne sur :

www.helloasso.com/associations/la-clef-bleue/formulaires/1

afin de pouvoir récolter des fonds. Nous vous invitons si vous le souhaitez à faire un don à La Clef Bleue (qui peut être déductible des impôts) soit par le biais de cette cagnotte soit par chèque à l'ordre de La Clef Bleue et de le déposer dans notre boîte aux lettres à la mairie de Landiras.

N'hésitez à nous retrouver sur notre Facebook « La Clef Bleue »

Un grand merci pour votre soutien aussi bien moral que financier.

Elisabeth Broeders et Cécile Vega

Même pas peur de faire des roulades



Le soleil c'est bon pour la santé



Mais le vent et le ruban c'est pas le bon plan...



Certaines ont toujours la tête en bas ...



Ou elles veulent aller dans le ciel



Les gymnastes du club de gymnastique rythmique ont repris en septembre les cours dans la joie et la bonne humeur. Malgré 15 jours de restriction, nous nous sommes adaptés, notre secteur individuel a même pu aller faire sa première compétition de la saison (à huis clos) avec des résultats encore en progression. Un stage pendant les vacances a pu avoir lieu pour célébrer Halloween. Désarroi total depuis la reprise après les vacances de la Toussaint : plus aucune activité sportive ne peut avoir lieu, des inquiétudes et des incertitudes envers nos adhérents et on sait qu'il va être compliqué d'assurer la continuité de la pratique sportive pour nos gymnastes.

Cependant, on a remis en place des cours en Visio tout de suite, on a ajouté des cours le samedi matin pour permettre aux familles qui travaillent en semaine de pouvoir y participer.

Nous avons proposé un challenge photos

et depuis le 1^{er} décembre, nous proposons des cours à l'extérieur avec des gymnastes motivées et habillées très chaudement : nous remercions les parents pour leur confiance !

Nous essayons au maximum de garder du lien ! Et cela grâce à tous les efforts et le temps déployés par notre entraîneur et par des membres du bureau pour conserver le travail accompli ces dernières années à faire grandir et progresser ce club.

Nous avons repris les cours le 15 décembre selon les directives gouvernementales aux heures habituelles.

Suivez-nous sur notre page Facebook ou Instagram... On vous tient informés.

On a hâte de vous retrouver à la salle polyvalente. À très vite...

Bonnes fêtes à tous et prenez soin de vous.

Florence Hervy et le bureau qui restent motivés grâce à votre soutien

Christelle Ricaud

Proverbe gascon

26 janvier : Saint Polycarpe

Un mois de janvier sans gelée n'amène pas une bonne année

Aeproèr gascoun

Més de janvier chot tourrade ne mi-ya pas boune annade.



PORTRAIT

Chantal SOURBET : son nouveau départ !

En cette fin d'année, la mairie de Landiras a été marquée par bon nombre d'événements dont le plus remarqué est sans nul doute, le départ à la retraite de Chantal Sourbet.

Secrétaire Générale depuis près de vingt ans, elle a été l'un des piliers de la Commune et la garante de son bon fonctionnement.

Chantal Sourbet me reçoit, comme à son habitude, dans son bureau, cachée par des piles de dossiers en cours ou à instruire, avec son air interrogateur de « que va-t-elle me demander ? lui ai-je tout transmis ? ». Cependant, c'est le sourire aux lèvres qu'elle pose son regard au-dessus de ses lunettes avec toujours la même question : « Bonjour ! Que puis-je faire pour vous ? ».

À l'évocation d'une interview en vue de la rédaction de cet article, Chantal a l'attitude que je lui connais depuis mes premières années au sein de la commune. En effet, dès que je lui adresse une question embarrassante, c'est avec stupéfaction, un brin de timidité et beaucoup, beaucoup d'humilité qu'elle réagit. Force de discussion, de négociations, elle consent à répondre à quelques questions sur son parcours professionnel, ses travaux au sein des différentes municipalités...

À la question « depuis combien d'années travaillez-vous à Landiras ? », Chantal m'explique que cela s'est fait en deux périodes.

La première fut pour une mission mixte, qu'elle a débuté à dix-huit ans en mars 1979 : employée par Monsieur René Redon, Maire de Landiras depuis 1971. Elle devait travailler aux côtés de Madame Marquette (ancienne secrétaire de Mairie) pour quelques affaires de la commune et à mi-temps pour le SIVOM nouvellement créé.

Jusqu'en 1989, c'est là que Chantal fit « ses armes » dans l'organisation, la rigueur, le développement de sa qualité première : la pluridisciplinarité.

En 1990, le SIVOM installe des bureaux à Illats, où elle y travaillera onze ans.

Le 16 décembre 2001 est le démarrage de la deuxième période de travail de Chantal comme secrétaire de mairie à Landiras. Mais cette fois, avec l'intitulé de Secrétaire Générale afin de remplacer Mme Marquette partie pour la commune de Cadaujac.

Son rôle alors ? Mettre en œuvre les politiques décidées par l'équipe municipale avec pour missions principales : organiser les services de la commune, élaborer le budget et gérer les ressources humaines de la collectivité.

« Ferme dans un gant de velours », Chantal a mené à bien ses missions quotidiennes durant toutes ces années dont entre autres :

La gestion et le suivi du personnel de la commune, distribution des tâches,

La gestion et le suivi administratif de la commune,



Le montage des dossiers suivis et lancés par les élus,

Le pilotage des projets communaux

La mise en œuvre des décisions du conseil municipal : rédiger les comptes rendus de séances et les délibérations (assurer le suivi en préfecture)

Durant sa carrière passée entre les murs de la commune de Landiras, Chantal a vécu la succession de quatre maires, soit plusieurs conseils municipaux, tous différents.

À chaque changement, « c'est une remise en question personnelle » souligne-t-elle « où j'ai dû à chaque fois vite m'adapter », pour faire évoluer parfois au plus vite un nouveau fonctionnement, tant au niveau dans sa manière de travailler que dans son approche pour la gestion des équipes communales. « C'est un poste aussi intéressant qu'important, aux tâches multiples et variées, demandant rigueur, adaptabilité, réflexion... » précise-t-elle.

« Le travail de Secrétaire Générale de mairie est tellement rythmé que je n'ai pas vu ces 42 années passées dans des fonctions de secrétariat, toutes très intéressantes et prenantes, tant au niveau intercommunal que communal, notamment ces 20 dernières. Je réalise depuis peu tout le chemin parcouru, même mon âge ! » souffle-t-elle, le ton teinté d'émotion. « J'aime surtout ce que je fais. Les mois et les années ont défilé à vive allure car toutes les équipes municipales qui se sont succédé n'ont pas manqué d'idées pour transformer et embellir Landiras. Ainsi, pendant ces 4 derniers mandats municipaux, j'ai eu le plaisir d'accompagner les élus dans l'aboutissement de leurs projets.

De nombreuses réalisations que je trouve personnellement très réussies ont vu le jour et ça a été pour moi, très motivant. C'est vrai, je pars très bientôt à la retraite ! Mais j'ai de la chance de terminer mon activité professionnelle avec une équipe municipale vraiment très agréable et humaine ».

C'est avec beaucoup d'émotion et surtout de reconnaissance, que Monsieur le Maire et ses Conseillers Municipaux, le personnel de mairie et les agents territoriaux voient partir un des membres incontournables de la Mairie de Landiras : nous lui souhaitons beaucoup de bonheur pour ses nouveaux projets de vie, qu'ils soient tous aussi riches et trépidants que toutes ces années passées dans les travaux communaux.

Florence Bolmont

Mairie de Landiras

Place du XI Novembre - 33720 Landiras
Tél. 05 56 62 50 28 - Fax 05 56 62 48 69
Retrouvez-nous sur le web www.landiras.fr
www.facebook.com/mairiedelandiras/

Heures d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h

13 h 30 - 18 h

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h - 13 h 30 - 16 h

Fermée le samedi en juillet et août

Prochain bulletin municipal début avril 2021

Vous êtes invités à faire parvenir vos articles à :

leliendelandiras@gmail.com

avant le 6 février 2021.

Numéros utiles

- Samu 15
- Police - Gendarmerie 17
- Pompiers 18
- Urgence SMS 114
(personnes sourdes ou malentendantes)
- Centre anti-poison 05 56 96 40 80
- Numéro d'urgence européen 112
- **Information Coronavirus 0 800 130 000**
- Samu social (sans abris) 115
- Allô enfance en danger 119
- Enfants disparus 116 000
- SOS violences conjugales 39 19
- Maltraitance des personnes âgées
ou handicapées 39 77
- Fil santé jeune 32 24
- Sexualité/contraception 0 800 803 803
- CEID addictions (Comité d'étude
et d'information sur la drogue -
Bordeaux) 05 56 44 84 86
- Alcool Info Service 0 980 980 930
- Alcools anonymes 09 69 39 40 20
- Tabac info service 0 825 309 310
- Drogues info service 0 800 231 313
..... 0 120 231 313
- Écoute cannabis 0 811 912 020
- Cancer info service 0 810 810 821
- Sida info service 0 800 840 800
- SOS Amitié 05 56 44 22 22
- Écoute suicide 01 45 39 40 00
- Hôpital de Langon 05 56 76 57 57
- Électricité 09 72 67 50 75
- Gaz 08 00 47 33 33
- Eau 0 977 408 408
- Mairie Landiras 05 56 62 50 28
- Communauté de communes
Convergence Garonne 05 56 76 38 00
(dont portage repas)
- Sous-préfecture de Langon 05 56 90 60 60
- Trésorerie de Cadillac 05 56 62 65 01
- La Poste (service client) 36 31
- Collecte déchets
encombrants (COVED) 0800 132 232
- Collecte déchets
ménagers (CdC) 05 56 76 38 10
- Déchetterie 05 56 62 56 12
- Transport Gironde 0 974 500 033
- Pôle Emploi 39 49
- Mission locale des Deux Rives 05 57 98 09 80
- S.P.A. Gironde 05 56 34 18 43